

Séance du 25 février 2016

Absent : Alain GALAUP, Jean-Luc IMART, Sabine MAUCORT.

Secrétaire de séance : Francis LEDOUX

1/ Approbation du compte-rendu de la séance du 25 janvier 2016

Le compte-rendu de la séance est lu et approuvé à l'unanimité.

2/ Travaux 2016

Le devis COMAT et VALCO pour l'achat tables et chaises sera renégocié pour l'achat de 96 chaises et 15 tables.

Un devis pour l'aménagement sous évier a été demandé.

Le devis de David MONTAGNE pour l'abri point lecture est accepté, il conviendra d'acheter un banc.

Un nouveau devis pour la réalisation du virage cimetièrre et la traversée chemin d'en Gros a été demandé à Stéphane BARTHAS. L'intervention de M. AURIOL (Géolauraguais) est sollicitée pour le virage du cimetière.

Concernant la maintenance de l'éclairage public par l'entreprise CITEOS, il est décidé que nous leur ferons appel de façon ponctuelle en attendant le résultat de l'appel d'offre et des décisions qui seront prise au niveau du SDET.

Achat d'illumination supplémentaire pour l'éclairage de Noël, prévoir 300 € par candélabre. Un devis sera demandé à l'entreprise CITEOS pour équiper les mâts en prises supplémentaires.

Accord pour l'achat de 7 panneaux d'affichage électoral à 130 € le panneau (150 cm prévu pour 2 affiches).

Accord pour l'achat d'une table de ping-pong est envisagée pour l'aménagement du terrain Bosch.

3/ Travaux en cours :

Rendez-vous est pris le 14 mars pour la réception des travaux de la traversée du village.

4/ Questions Diverses

ERDF est de train d'installer sur tout le territoire les nouveaux compteurs LINKY. Actuellement de nombreuses communes refusent cette installation pour des motifs de sécurité et d'éthique. Le conseil municipal décide de prendre des renseignements complémentaires auprès de ERDF et auprès des opposants avant de prendre une décision concernant notre commune.

Nous allons contacter une entreprise pour la destruction des nuisibles dans les locaux communaux.

Il sera fait appel à l'entreprise CITEOS pour remplacer un globe qui a été cassé et une lampe à la Janardarié.

La séance est levée à 23 heures